



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

investissements

Question au Gouvernement n° 2150

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Destot.

M. Michel Destot. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Monsieur le ministre, une récente enquête de l'INSEE auprès des industriels fait apparaître une forte progression des projets d'investissements pour l'année 2000. Après avoir augmenté de 5 % en 1999, les dépenses d'équipement de l'industrie progresseraient de 12 % cette année, soit le plus haut niveau atteint depuis plus de dix ans.

Un tel niveau d'investissement industriel nous paraît de nature à consolider une croissance qui, jusqu'à présent, reposait surtout sur la vitalité de la demande interne et externe. Cette accélération des projets d'investissement nous rassure également sur la capacité de nos entreprises à adapter un outil de production dont le taux d'utilisation frôlait récemment la saturation.

Ce bon résultat conforte le dernier chiffre du chômage.

Par ailleurs, cette enquête montre que la poussée de l'investissement interviendra en priorité dans les grandes entreprises de plus de 500 salariés et, dans une moindre mesure, dans les PME-PMI qui sont pourtant, vous le savez, essentielles en matière de création d'emplois, notamment pour les plus innovantes d'entre elles.

Monsieur le ministre, que proposez-vous pour faire bénéficier encore davantage tout le tissu économique, et donc l'emploi, de la reprise de l'investissement dans notre pays ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - «Allô !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le député, comme on dit, «une bonne nouvelle ne vient jamais seule». Sans doute l'une ou l'un d'entre vous posera dans quelques instants une question sur les chiffres de l'emploi. (Rires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Peut-être vous ? («Ah !» sur les mêmes bancs.) Je n'ai pas à les commenter, Mme Aubry le fera fort bien. Je dirai simplement qu'ils sont excellents.

Mais de nombreux Français se demandent si l'amélioration de l'emploi va être durable. Et votre question, monsieur le député, qui touche l'investissement, prend alors tout son sens.

C'est vrai, et c'est la deuxième bonne nouvelle du moment, les chiffres sont éloquentes: 12 % d'augmentation pour cette année, c'est-à-dire plus du double de l'an dernier; 15 % dans la production manufacturière; 26 % dans le secteur de l'automobile. Ce sont des chiffres sans précédent.

Selon toute vraisemblance, cette croissance et ses conséquences en matière d'emploi devraient être durables.

Les PME, auxquelles vous vous intéressez, connaîtront également une progression importante.

Ces bons résultats sont certainement pour partie liés à deux décisions: d'une part, l'exonération de la part salariale de la taxe professionnelle; d'autre part, la baisse de la TVA pour les travaux effectués dans les logements, qui a eu un impact considérable pour les artisans. S'il faut aller plus loin, le Gouvernement reste ouvert.

Pour conclure sur l'investissement, on admettait il y a quelques années - non sans controverse d'ailleurs - le

théorème qui établissait une relation entre les profits, les investissements et les emplois. Un nouveau théorème, incontestable celui-là, s'impose à nous: les investissements d'aujourd'hui font les innovations de demain, qui font les emplois d'après-demain. Cela ne veut pas dire du tout que toutes les difficultés sont surmontées et qu'il faille relâcher l'effort. Cela signifie que nous sommes sur le bon chemin et que la confiance que vous avez placée dans les choix opérés doit être renouvelée. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Destot](#)

Circonscription : Isère (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2150

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2000, page 4795

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er juin 2000